

R. T. F. et CANTONALES

SANS que rien soit annoncé et encore moins délégué au grand jour, la Radiotélévision a donné la parole à certains partis.

A certains partis seulement.

Les auditeurs et téléspectateurs ont entendu successivement Paul Reynaud, Guy Mollet, André Colin, Félix Gaillard et enfin le secrétaire général de l'U.N.R. Roger Dusseault.

En somme, ont pu user de la R.T.F. les partis qui soutiennent la politique de de Gaulle et rien que ceux-là.

Rapportant la chose, « Le Monde » a publié, samedi soir, le commentaire suivant :

« On s'étonnera que, pour ces élections, des mesures semblables (à celles qui avaient été prises pour les consultations précédentes)

n'aient pas été prises et que l'étroite dépendance dans laquelle son statut place la direction générale de la R.T.F. à l'égard du pouvoir ne lui permette pas de les exiger dans un souci d'élémentaire objectivité. »

Mais l'objectivité est une inconnue pour le pouvoir qui a voulu empêcher notre Parti de s'adresser à l'opinion publique au moyen de la R.T.F.

Confirmation nouvelle que celle-ci n'a rien d'un service public, qu'elle n'est qu'un instrument du pouvoir. Une radiotélévision objective et de meilleure qualité exige qu'elle soit soumise à un contrôle démocratique, ainsi que le propose le programme de restauration et de rénovation de la démocratie proposé par notre Parti.

PALEISEAU
Insc. : 32.370; expr. : 16.456.
Com. : 6.150 (37,4 %) ; soc. :

La politique sociale du gouvernement de Gaulle : **DONNER et RETENIR**

DÉPUIS plusieurs années, les administrateurs élus au sein des organismes nationaux de la Sécurité Sociale demandaient que le Fonds national d'action sanitaire et sociale ne soit plus financé uniquement par les caisses d'Allocations familiales.

Devant la protestation unanime des administrateurs, le ministre du Travail a dû prendre un arrêté le 17 avril 1961, modifiant la ventilation des cotisations de Sécurité Sociale. Par cet arrêté, le ministre du Travail a diminué le montant des fonds d'Action sanitaire et sociale mis à la disposition des caisses primaires de Sécurité Sociale pour les reverser au Fonds national d'Action sanitaire et sociale.

Il ne s'agit donc pas d'une création de ressources nouvelles, mais d'une simple mutation de fonds.

Par cette mutation, le Fonds national d'Action sanitaire et sociale se trouve disposer pour l'année 1961 de 2 milliards 400 millions de plus qu'il n'était prévu ; pour 1963, l'augmentation des recettes sera de plus de 3 milliards, d'anciens francs évidemment.

Lors de la réunion du Fonds national d'Action sanitaire et sociale du 29 mai, les administrateurs ont décidé que ce supplément de crédit serait réparti à l'aide aux vacances, l'aide au logement et à l'ensemble des activités sociales. Toutes les demandes formulées par les hôpitaux ayant été satisfaites. Il y aura même un excédent de crédit en fin d'année sur ce compte.

Le représentant du ministre des Finances indiqua qu'il réservait la décision de son ministère, ce qui, en langage clair, signifie que le ministre des Finances entendait opposer un veto à la décision.

Il nous indiqua que son ministère désirait que ces fonds soient bloqués pour qu'ils puissent, en 1963, être utilisés pour la mise en œuvre du grand Plan d'équipement hospitalier envisagé par le gouvernement.

Ce n'est pas le premier plan dont il est question et qui ne voit pas le jour ; d'autre part, nous espérons que d'ici 1963 la guerre d'Algérie sera terminée, et qu'ainsi le gouvernement disposera de 1.000 milliards de plus par an pour satisfaire aux besoins du pays.

Devant la position du représentant du ministre des Finances, tous les administrateurs, même les patrons, quittèrent la réunion.

Mais ce fait est très grave en lui-même, car il montre la volonté du gouvernement d'utiliser

entre 1949 et 1952 : 10,6 % entre 1952 et 1957 : 21,9 % au cours de la seule année 1958 et 15,5 % jusqu'en 1960.

à ces seules fins, et selon sa seule volonté, des fonds de la Sécurité Sociale, et aussi parce qu'il met à nu la démagogie du pouvoir gaulliste. Un ministre déclare vouloir donner satisfaction aux légitimes demandes des administrateurs ; le ministre des Finances, qui appartient au même gouvernement, s'y oppose !

Où est la solidarité gouvernementale, et qui pourra affirmer que MM. les ministres ne sont pas, en définitive, d'accord ?
(Correspondant Humanité.)

A Merlançon (Var) **UN MINEUR S'ECRASE D'UNE HAUTEUR DE 65 METRES**

Un nouvel et terrible accident de travail s'est produit dans le trop fameux « puits de la mort » aux mines de bauxite de Merlançon, près de Brignoles (Var).

Samedi, vers 22 h. 15, M. Lucien Favre, célibataire, âgé de 29 ans, mineur, a fait une chute de 65 mètres alors que, faisant partie du troisième poste, il prenait place au niveau 75 dans un wagonnet qui devait l'engager dans le puits. Le wagonnet ne trouva pas la plate-forme qui devait véhiculer sa descente ; il bascula dans le vide, provoquant la mort instantanée de son occupant.

Une enquête est en cours.
(Correspondant Humanité.)

A l'U.C.P.M.I., à Hagondange (Moselle), depuis trois semaines, les lamineuses font des arrêts de travail de deux à quatre heures à chaque poste pour une augmentation de 25 francs de l'heure.

A la SAFE, à Hagondange, les pontonniers viennent de faire 24 heures de grève pour la revalorisation de leurs primes.

Chez Sidélor, à Anneville-Rombas, après les ouvriers du tour à cylindre qui ont fait 48 heures de grève, les pontonniers de cette usine sont en grève depuis hier matin. Ils réclament aussi 25 francs de l'heure en plus.

Les directions de ces usines, qui se réfèrent à la déclaration du Premier ministre de de Gaulle pour refuser les augmentations demandées, mettent en chômage certains services qui sont rattachés aux services en grève pour tenter de dresser les ouvriers les uns contre les autres et, par là, essayer de briser le mouvement. Mais l'unité est solide et la solidarité des autres ouvriers est grande. (Correspondant Humanité.)

Hier, colloque pour la défense de l'Université organisé par l'U.F.U.

SUR le thème de la défense de l'Université, un colloque réunissait hier, à la Maison de la Ligue de l'Enseignement, à Paris, plusieurs personnalités universitaires sous la présidence du professeur Orcel, professeur au Muséum d'Histoire Naturelle.

Le rapport introductif présenté par M. Fabre, inspecteur honoraire de l'Enseignement primaire, ainsi que les différentes interventions, mirent une fois de plus en lumière la situation tragique, la détresse de l'Université, qu'il s'agisse de l'enseignement supérieur ou secondaire, du primaire, du technique ou des écoles maternelles. En particulier le cycle d'orientation instauré récemment qui est présenté comme un remède aux maux dont souffre l'Université, a été soumis à une vive critique. On a souligné à la fois sa parfaite inefficacité en ce qui concerne l'orientation des enfants et la mystification qui consiste à le présenter comme une réforme véritable.

Plusieurs interventions d'ailleurs ont insisté sur le fait que, face aux très graves problèmes de l'Université, l'essentiel était de contraindre le pouvoir à aug-

menter considérablement les crédits de l'Education nationale, à les doubler dans l'immédiat, car il est illusoire de penser que des réformes de fond réalisant une démocratisation de l'enseignement puissent être indépendantes du contexte général.

Les participants à ce colloque, organisé par l'Union Française Universitaire, ont pris la décision de poursuivre leur action pour la défense de l'Université et de lui donner plus d'ampleur dès la rentrée.

Aux côtés du professeur Orcel avaient pris place à la tribune MM. Favre, Jankelevitch, professeur à la Sorbonne, M. A. Bloch, professeur à l'Université de Caen, J. Chambaz, agrégé de l'Université. Parmi les personnalités qui s'étaient excusées de ne pouvoir assister aux travaux du colloque, citons Mme Secler-Riou, MM. Gustave Monod, Espiard, Haurion, etc.

1.200 personnes à Tarbes avec Jacques Duclos

Vendredi soir, à Tarbes, au cours d'un meeting réunissant environ 1.200 personnes, notre camarade Jacques Duclos exposa la situation politique dans notre pays. Il développa le programme proposé par notre Parti à l'ensemble des forces démocratiques pour la rénovation et la restauration de la démocratie en France. Il appela à voter pour les candidats présentés par le Parti Communiste Français pour im-

poser au pouvoir gaulliste la paix en Algérie, pour la satisfaction des revendications.

A l'issue du meeting, des délégations de différentes sections du Parti ont remis 35 adhésions nouvelles réalisées au cours de la campagne électorale. Un nombre important de livres « A l'assaut du ciel » s'est vendu au cours de cette soirée après avoir été dédiés par Jacques Duclos qui en est l'auteur.